PV de l'Assemblée Générale du 21 janvier 2017

Lieu: salle "L'Obourg Joie" à la rue des Ecoles,295 à 7034 Obourg

Exercice concerné:
2016

Présents:

CA :
Ph Dorange (Président),JM Dockier (Vice-Président)

Trésorier :
Ph Scholl (membre)

Secrétaire :
JP Jeunieaux (membre)

Membres :
Ch Amiet, D Barre, Ch Blondiau, M Boisdequin, P Brasseur, JL Claessens, F Colpin, M Cuche, B Danhiez, JF Danhiez, P Degossely, Q Degossely, I Delatte, E Demasie, P Delsaut, B Dokier, A Douay, B Doye, J Druart, J Dufour, Ph Dufour, Ch Godart, J Gossart, P Gossart, B Gregoire, J Gregorszyk, G Heuchamps, J Huart, P Lambercq, H Leuckx, A Mahieu, G Mahieu , L Mahieu, S Mahieu, P Melaet, V Peucelle, B Prince, T Renard, Ch Staumont, F Temmerman, C Urbain, JM Vanbienne

Absents:

CA :
Ph Save (Secrétaire) est excusé

Membres:
Trente quatre dont sont excusés : D Caudron, X Colas, F Druylants, V Dutranoit, C Monteye, A Poliard, H Provez, Ph Trezegnies, P Urbain et J Van Hamme lesquels ont fait parvenir 7 procurations

PV :

1)La séance est ouverte à 19h00.

2)Quorum présent ou représenté:

46 membres présents + 7 procurations = 53 membres (et/ou administrateurs) sur un total de 80 invités membres actuels en ordre de cotisation 2016 (décompte tenant compte d'un décès et d'une démission en cours d'année 2016), soit 65,4%

3)Mot d'introduction:

- Le Président souhaite la bienvenue à tous et présente ses voeux au nom du LWHA.
- Il évoque l'existence du Club depuis quatre ans et dès lors, l'entrée dans sa cinquième année d'activités
- Il évoque la mémoire de Jean-Robert Lachenal décédé inopinément et celle d'autres disparus qui ont affecté la famille de certains membres. Une minute de silence est respectée.
- Il souhaite la bienvenue et remercie en particulier les nouveaux membres ayant rejoint le Club en 2016 , à savoir : Christophe Blondiau, Aude Douay, Christine Staumont , Fabien Colpin, Sébastien Djardin, Georget Glineur, Cédric Lewahert, Rosario Posca, Gaetan Storme et Jason Van Hamme.
- Il informe l'assemblée de la démission de Serge Gilgean en conséquence d'une incompatibilité de vision relative à "l'axe" qu'il évoquait lors de ses participations aux événements malgré les avertissements prodigués.
- Il remercie nommément les membres du Comité d'Organisation ainsi que tous les membres qui ont prêté leur aide pour gérer les divers événements et en particulier, celui du Liberty Camp à Dour qui requérait un support pour la mise-en-place et le démontage.

4)Approbation du PV de l'AG du 30 janvier 2016 relative à l'année 2015:

- Le PV (disponible sur le site internet) est approuvé à l'unanimité.

5)Rapport d'activités par le Président:

- Le Président se félicite que l'année 2016 a été riche en sorties et représentations officielles en Belgique et en France.
- Il évoque l'aide financière dont le Club a bénéficié grâce à la subvention de la Commune de Brugelette (500 EUR) et le défraiement (230 EUR)octroyé par l'association "Art Foire et Nature" que les membres participants ont rétrocédé au Club.
- Le Liberty Camp 2016 :

1. A été à nouveau un succès et a été particulièrement apprécié par le Ministre Di Antonio pour la participation importante des écoles puisque 450 élèves ont visité le Camp.
2. Le climat a été clément favorisant ainsi la présence d'un public nombreux
3. Par contre, les collectionneurs ont fait défaut car ils étaient mobilisés pour une autre manifestation à Donchery.
4. L'organisation de la libération de Maroilles ayant été interdite, le Camp a pu accueillir une petite délégation des clubs du Nord de la France.

- Concernant les comptes, il s'en remet au Trésorier qui exposera la situation financière.

- Il termine son rapport en évoquant à nouveau la cinquième année d'existence du Club qui incitera à "marquer le coup" lors du Liberty Camp d'autant plus qu'il n'y aura plus la concurrence de l'événement "Donchéry". Le Club va recontacter les Autorités Communales en vue de trouver le lieu d'organisation du Camp.
- Il remercie les membres dont la convivialité, le sérieux et la joie de vivre bénéficient au Club et à sa réputation. Il demande de ne rien changer.

7)Rapport du trésorier:

Ph Scholl résume l'essentiel des comptes, à savoir:

- Solde du compte au 1/1/2016: 7.750,73 EUR
- Solde au 31/12/2016: 10.120,37 EUR
- soit un Boni sur l'année de 2016 : 2.369,64
- Trois postes importants:

1. Ballade du Printemps : en déficit de 658 EUR (mali consciemment décidé pour favoriser les membres)
2. Sortie de Eperlecques: en déficit de 857 EUR (même contexte pour remercier les membres)
3. Liberty Camp: boni de 2.305 EUR (en diminution)

8)Rapport du Commissaire aux comptes:

- Les documents ont été mis à disposition pour ce contrôle
- Le bénéfice s'est constitué grâce notamment aux cotisations des membres, aux dons évoqués ci-avant (Brugelette et Art foire et Nature) et à l'absence d' investissement tel que la tente pyramidale en 2015.
- Les comptes du Liberty Camp s'alourdissent en dépenses mais la qualité s'accroît (exemple: les toilettes). Il y a eu aussi des frais engendrés par un dégat occasionné par le char sur la voie publique.
- Michel Cuche intervient en félicitant le Club pour la réussite du Liberty Camp et demande à maintenir cette qualité d'organisation. Cette qualité a été appréciée et a permis d'attirer du monde et "le monde appelle le monde".
- Le commissaire aux comptes invite à un peu plus de clarté dans les paiements et justificatifs. A cette fin, il invite les membres à toujours dédicacer leur versement à un seul objet sans interférer avec d'autres.
- Henry Leuckx propose sa candidature pour être le contrôleur aux Compte de l'année 2017, ce que l'Assemblée approuve.

9)Approbation des comptes et bilan:

Les comptes et le bilan sont approuvés à l'unanimité.

10)Décharge aux administrateurs

L' AG donne décharge aux administrateurs.

11)Trésorier et secrétaire

Ils sont confirmés dans leur fonction.

12)Révision des Statuts et du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)

Le Président invite le Secrétaire à exposer ce point.

12.1.) Les Statuts

Le club possède des statuts qui ont été constitués chez Maître Hambye le 25/1/2013 et déposés au Greffe du Tribunal de Commerce le 28/01/2013 pour parution au Moniteur Belge.

Cela fait déjà 4 ans que notre association existe.
Outre le renouvellement du Conseil d'Administration au bout des quatre premières années d'existence du LWHA, Cette étape offre l'opportunité de faire le point sur les statuts actuels. Il s'est avéré souhaitable d'en modifier quelques articles pour être plus clair et conforme aux réalités du terrain rencontrées durant ces 4 premières années tout en respectant les lois concernées de 1921 et de 2002

Les modifications peuvent se résumer comme suit:

- En premier lieu, le nom et coordonnées des nouveaux administrateurs doivent y être intégrés
- On distinguait précédemment des membres dits "effectifs" et des membres dits "adhérents". La modification supprime cette distinction et s'en réfère maintenant plus simplement aux "membres".
- Le Conseil d'Administration comportera dorénavant 5 administrateurs (les statuts en permettent 8 au maximum) et se répartira plus équitablement les tâches en son sein tout en conservant les fonctions de Président et Vice-Président.
- Le secrétaire, le trésorier et le Comité Exécutif sont cités explicitement dans les statuts pour aider les Administrateurs dans leur gestion de l'Association et des événements. Il est bien précisé qu'ils ne contractent aucune obligation personnelle et qu'ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat..
- La cotisation doit être payée au plus tard fin du premier trimestre sous peine de s'exclure soi-même de facto de son appartenance au club.
- Etre membre signifie par définition adhérer à l'association , en accepter les statuts, son règlement d'ordre intérieur et , de surcroît, se comporter en "bon père de famille" lors des participations aux activités de l'association.
- L'exclusion d'un membre, fait heureusement espéré rarissime, est de la responsabilité du Conseil d'Administration qui en débattra contradictoirement en son sein avec décision motivée à la majorité et information à l'Assemblée Générale. La notion

d'avertissement a été introduite pour permettre à un membre de corriger son attitude afin de pouvoir rester dans le club si c'est possible.

12.2.) Le ROI

Le ROI devait être remis à jour , notamment pour être cohérent avec les nouveaux statuts.
Lecture est donnée des points principaux afin que chaque membre les connaisse.

- Comment introduire sa candidature de nouveau membre (formulaire à adresser au Président avec toutes les informations requises) pour décision du CA
- Cotisation annuelle à verser impérativement au plus tard en fin de premier trimestre de chaque année
- Etre membre engage ce dernier à respecter le ROI et à se comporter en bon père de famille sous peine d'être averti ou exclu par le CA
- Existence du site Internet LWHA avec toutes les informations
- Invitation aux réunion plénières et aux assemblées générales
- Règles de comportement lors des activités (équipement, assurance véhicule en règle, code de la route, courtoisie, respect de la nature et interdiction d'y jeter des déchets, consommation modérée de l'alcool, consignes à respecter, respect législation en matière d'armes, etc...)

12.3.) Approbation de la révision de ces documents

L'Assemblée approuve ces révisions.
Ces documents "révisés" sont disponibles suer le site Internet LWHA

13) Cotisation 2017 de membre

La cotisation reste inchangée: 25 EUR ou 30 EUR si affiliation au FBVA.
Le Vice-Président évoque l'avantage que peut apporter une affiliation au FBVA en matière d'assurance moins onéreuse (MARSH).

14)Divers

Christophe Blondiau avait introduit le point divers suivant:

<<Lors de l'AG du 21 janvier 2017 à l'ordre du jour dans la rubrique"divers",serait-il possible de discuter et avoir l'avis des membres sur le tracé des parcours de nos prochaines sorties?
Ne pourrions-nous pas envisager plus de passage sur des routes rurales et même dans les agglomérations à la vue du public.
Sans les éliminer globalement,les chemins de terre conviennent de moins en moins à nos véhicules ancêtres qui d'une part deviennent de plus en plus fragiles et aussi de plus en plus coûteux!
Merci de bien vouloir veiller à ma demande>>

Le Président explique les lourdes démarches à effectuer pour emprunter les voies publiques. Il n'est pas imaginable de supprimer tous les itinéraires en terre mais on essayera néanmoins de mettre en place des itinéraires de déviation pour les tronçons les plus difficiles.

15)Renouvellement du Conseil d'Administration

Pour rappel , la période de quatre ans étant atteinte, conformément aux statuts, un nouveau Conseil d'Administration doit être mis sur pied avec approbation des candidats par l'Assemblée.
Les administrateurs actuels restaient éligibles si ils le souhaitent.

Philippe Save a décidé de ne plus représenter sa candidature mais le Président rappelle qu'il reste "membre fondateur" et l'historien du Club. Il le remercie pour tout ce qu'il a déjà fait pour le LWHA.

Un appel de candidatures avait été organisé, appel dont le CA actuel a retenu cinq noms qui sont soumis au vote secret de cette assemblée, à savoir: CLAESSENS Jean-Louis, DOKIER Benjamin, DOKIER Jean-Marc, DEGOSSELY Patrick et DORANGE Philippe.

Les participants à cette assemblée au reçu un bulletin de vote sur lequel ils sont invités à indiquer anonymement "oui" ou "non "pour chacun des candidats. Les bulletins ont été recueillis dans une urne et dépouillés par Valérie Peucelle, Henry Leuckx et Georges Heuchamps.

Cinquante bulletins ont été remplis. Le résultat du vote est le suivant:

- CLAESSENS Jean-Louis : 50 "oui",
- DOKIER Benjamin: 47 "oui"
- DOKIER Jean-Marc: 50 "oui"
- DEGOSSELY Patrick : 49 "oui"
- DORANGE Philippe : 49 "oui"

Dès lors, ce nouveau CA est largement (entre 94 et 100%) approuvé et reprend le flambeau du précédent. Il se réunira pour se répartir les fonctions (Président, Vice-Président, autres) et ses tâches en interne.

16)Calendrier 2017 des sorties

Valérie Peucelle a préparé et mis à disposition des participants de cette assemblée des documents présentant le calendrier de toutes les sorties 2017 connues à ce jour.
A noter deux nouveautés:

- Le 13/5: sortie au CHAF. Pour information, le CHAF est un home d'handicapés mentaux adultes à Farciennes à qui le LWHA pourrait, par sa présence pendant une petite journée, offrir un événement exceptionnel pour le Personnel et les Handicapés

de même que pour les habitants. Jean-Pierre Jeunieaux est membre du CA de ce home. Il s'agirait là d'une "bonne action".

- Le 30/6: sortie au Shape

Le Président précise que les réunions plénières 2017 se tiendront dorénavant à Bougnies dans une salle jouxtant le café du village.

12)Levée de la séance

La séance est levée à 19h55.
L'apéritif est offert dans la foulée de cette séance.